# GRANDE SOIRÉE MUSICALE ET DRAMATIQUE
## A LA SALLE JACQUES-CARTIER,

PAR

# L'Union Saint-Joseph,

## LUNDI, LE 11 FÉVRIER 1878,

Sous le patronage de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur.

## PROGRAMME.

**OUVERTURE**—Bande.
*Une soirée à Bilbao*—Grande Fantaisie, par...Clodomir.
**CAUSERIE**, par.....M. Edm. Rousseau.
**COPHANE**, Polka, par.....M. Bleger.
Exécutée par le Septuor Verdi.

LES

## Fourberies de Scapin,

Comédie en trois actes, par Molière.

PERSONNAGES:

| | |
|---|---|
| **ARGANTE**, père d'Octave | MM. O. Falardeau. |
| **GÉRONTE**, père de Léandre | Geo. Rousseau. |
| **OCTAVE**, fils d'Argante | J. Giroux. |
| **LÉANDRE**, fils de Géronte | J. Lasanté. |
| **SCAPIN**, valet de Léandre | Ed. Rousseau. |
| **SILVESTRE**, valet d'Octave | T. Trudel. |
| **MAURICE**, intendant de Géronte | J. T..... |
| **CARLE**, ami de Scapin | C. T..... |

### Premier Acte.

*La scène se passe à Naples.*

**ENTRE-ACTE.**

**CHANSON COMIQUE**, par.....M. Ev. Pagé
**VALSE DE SALON**, Duo.
Exécutée par MM. W. Dussault et E. Dorval.

### Deuxième Acte.

**ENTRE-ACTE.**

**SEPTUOR**—*Rêve du Printemps*, Mazurka, par.....L. Dessaux.
**CHANSON COMIQUE**, par.....M. Hainault.
**SOLO DE VIOLON**, *Lucie de Lamermoor*, par...Singelée.
Exécuté par M. W. Dussault.

### Troisième Acte.

**BANDE**—*La Réjouissance*, Quadrille, par.....Zingler.
**La Canadienne.—God Save the Queen.**
**LE SEPTUOR VERDI**, sous l'habile direction de M. W. Dussault, a bien voulu prêter son concours pour la circonstance.
*PIANISTE*.....*M. P. ROY.*

☞ Le piano qui servira pour cette soirée est de la manufacture de Bellings & Company, généreusement fourni par M. A. Lavigne, marchand de musique, rue Saint-Jean.

ADMISSION - - Parterre, 50 Cts. ; Galleries, 25 Cts.

Les portes de la salle s'ouvriront à sept heures, et la soirée commencera à huit heures précises.

Cartes à vendre chez MM. J. A. Langlais, Drouin et Frères, libraires, rue Saint-Joseph ; chez M. N. Dion et Hilarion Patry, rue Saint-Valier, Saint-Sauveur, ainsi qu'à la porte de la salle, lundi soir.

M. Er. Legaré, trésorier de la société, est seul autorisé à vendre les cartes des membres de la société.

Imp. du *Journal de Québec.*